

Synthèse du rapport :

« Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle – promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent (ECA-LEP) »

Rapport remis le 4 juin 2019 au ministre de la Culture par Sophie Marinopoulos, psychologue, psychanalyste, spécialiste des questions de l'enfance et de la famille.

Contexte =

Un protocole pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants a été signé le 20 mars 2017 par le ministère chargé de la Culture et de la Communication et le ministère chargé des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

Cet engagement ministériel fait suite au plan d'action pour la petite enfance présenté en novembre 2016, articulé avec le texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant, et l'édition d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Dans ce protocole, les deux ministères signataires s'engagent à :

- soutenir l'intégration de l'éveil artistique et culturel dans la formation initiale et continue des personnels qui travaillent auprès des jeunes enfants, et celle des artistes et professionnels de la culture (directeurs de structures, bibliothécaires, médiateurs, etc.)
- accompagner les initiatives exemplaires et innovantes en direction des jeunes enfants conduites par les artistes et les acteurs institutionnels et associatifs, notamment la création et la diffusion destinée au très jeune public
- intégrer les actions d'éveil artistique et culturel aux projets des modes d'accueil collectifs et individuels, en incitant les structures culturelles et socioculturelles à développer ces actions
- développer des projets inscrivant la parentalité dans les dispositifs d'accès à la culture, en particulier pour les familles en situation de vulnérabilité
- de s'appuyer sur une démarche de coopération volontariste entre les acteurs d'un même territoire, à savoir les lieux et modes d'accueil du jeune enfant, les équipements culturels, les associations ressources reconnues et les partenaires publics (DRAC, DDCS, CAF, CMSA et collectivités territoriales)
- mobiliser les réseaux déconcentrés en vue d'élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil artistique et culturel au bénéfice des jeunes enfants, avec une attention particulière aux projets qui :
 - renforcent la création et la diffusion destinées aux très jeunes enfants
 - initient un parcours d'éducation artistique et culturelle pour le jeune enfant
 - luttent contre toutes les formes d'exclusion
 - intègrent un volet relatif à la formation des professionnels de la petite enfance et de la culture
 - s'inscrivent dans des démarches de coopération existantes (du type Sdsf)

La ministre de la Culture a confié en juin 2018 une mission à Sophie Marinopoulos devant permettre de proposer des réflexions et un plan d'action pour que la culture soit « au cœur de l'accompagnement du lien parent/enfant, de la petite enfance (...) de la famille et de l'éducation ».

La lettre de mission remise à Mme Marinopoulos fixait trois grands axes :

- Recueillir les expériences artistiques et culturelles sur notre territoire et constituer un recueil synthétique
- Etudier la promotion de ces pratiques auprès des professionnels, des parents et des familles
- Proposer des axes concrets et opérationnels d'une politique culturelle à dimension sociale en faveur du lien parent/enfant, en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé, et des acteurs de la branche famille.

Synthèse du rapport :

Le rapport repose sur la notion d'**Eveil Culturel et Artistique en faveur du Lien de l'Enfant à ses Parents (ECA-LEP)**, dans un esprit de prévention en lien avec le secteur social, de la santé, de la famille, de l'éducation et de l'écologie.

L'approche présentée repose sur une **alliance de la culture et de la santé sous le concept de Santé Culturelle** (lecture, chant, arts plastiques, danse, jeux, etc.) qui permettent l'éveil de l'enfant dès son plus jeune âge et qui renforce les liens avec ses parents.

Il y est défendu un rapprochement des ministères par des conventions d'actions coordonnées posant les initiatives de l'ECA-LEP comme une obligation.

Les politiques à mettre en œuvre permettraient de positionner l'enfant et ses parents au centre des engagements, avec une approche de Santé Culturelle en trois temps, désignée par **la politique des trois A = Attendre l'enfant, Accueillir l'enfant et ses parents, Accompagner l'enfant et ses parents.**

L'auteur du rapport précise que la perte de transmission culturelle au sein de la famille entraîne une forme de **malnutrition culturelle** (appauvrissement du langage, perte d'estime de soi, excitabilité relationnelle,...), qui devient un frein à la construction et au développement de l'enfant.

Il y est préconisé la démocratisation de l'ECA-LEP en allant là où se situent les jeunes enfants et leurs parents, de viser un développement massif de l'ECA-LEP et d'inscrire dans les plans de lutte contre la pauvreté des actions sanitaires et culturelles.

Objectifs exhaustifs poursuivis de la stratégie nationale de l'ECA-LEP :

- Sensibiliser les décideurs politiques et les directions régionales à l'importance de l'ECA-LEP comme axe de développement de l'enfant et de soutien à la parentalité, en mettant en lumière les initiatives inspirantes ;
- Renforcer la présence de l'art et de la culture dans les services de la petite enfance ;
- Soutenir les associations pour qu'elles puissent mener des actions sur tout le territoire ;
- Construire une politique culturelle à dimension sociale sur l'ensemble du territoire ;
- Créer des maisons « Culture et parentalité » pour favoriser l'ECA-LEP, à l'image des maisons des adolescents ;
- Favoriser la pluriculture de l'éveil pour lutter contre la monoculture de l'écran : faire reculer la place de l'écran dans la vie des très jeunes enfants.

Au-delà de ces objectifs, un des enjeux affichés est de faire reconnaître la **stratégie de l'ECA-LEP** sous le concept de Santé Culturelle comme étant un **nouvel indicateur de richesse** auprès des décideurs, qui doivent s'engager pour défendre des propositions internationales visant à introduire, au côté du droit à l'éducation des enfants, leur droit à l'éveil.

Enfin, Mme Marinopolos présente dans son rapport une série de 66 propositions en faveur d'une politique culturelle à dimension sociale, dans un esprit de démocratisation de la culture, d'accessibilité pour tous et de reconnaissance des besoins des très jeunes enfants et de leurs parents.

Ces préconisations s'inscrivent dans un contexte de mutation de la famille et de la parentalité.

Mots clés du rapport =

Eveil culturel artistique, lien enfant parent (ECA-LEP) ; malnutrition culturelle ; offrir une culture du sensible, de l'esthétique, des mots dans un rôle de pacification sociale ; notions de filiation pour envisager les mutations de la famille et de la parentalité ; comprendre ce qu'est un parent aujourd'hui ; processus de construction et de développement de l'enfant ; regards croisés corpus théorique / corpus pratique ; politique des trois A Attendre, Accueillir, Accompagner ; l'éveil doit précéder l'éducation de l'enfant.

Documents en lien avec le rapport :

- L'éveil culturel et artistique dans le lien parents enfants (<http://www.culture.gouv.fr/mwg-internal/de5fs23hu73ds/progress?id=YYcHEu2hckb5rr8ENj-nbVBR-f2ehqWPP0AU1SqhJRI>.)
- Texte cadre national pour l'accueil du jeune enfant (<http://www.culture.gouv.fr/content/download/175082/1938358/version/1/file/Texte-cadre-v3.pdf>)
- Eveil artistique et culturel : Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires (<http://www.culture.gouv.fr/content/download/177586/1958385/version/2/file/Annuaire%20Eveil%20artistique%20et%20Culturel2017.pdf>)
- Protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel de la petite enfance (<http://www.culture.gouv.fr/content/download/175102/1938520/version/1/file/Protocole-accord-eveil-artistique-jeune-enfant-mars2017.pdf>)
- Liste conseillers DRAC Culture-Petite enfance (<http://www.culture.gouv.fr/content/download/175083/1938361/version/1/file/Contacts%20Conseillers%20DRAC%203%20nov.pdf>)